

# L'

# Aperçu des dossiers traités

Publié par le Bureau des communications de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB),  
L'Aperçu rend compte des décisions du Conseil des commissaires. Les éditions précédentes  
peuvent être consultées sur [www.csmb.qc.ca](http://www.csmb.qc.ca)

## VOLUME 15, NUMÉRO 6 – FÉVRIER 2012 SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2012

### CADRE ORGANISATIONNEL DES COURS D'ÉTÉ – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté le cadre organisationnel des cours d'été 2012 au secondaire. L'offre de service de cette année est sensiblement la même que l'année dernière. Les cours *Français* (1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire), *Mathématiques* (1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire), *Histoire et éducation à la citoyenneté* et *Science et technologie, Applications technologiques et scientifiques* (4<sup>e</sup> secondaire) et *Anglais* (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire) demeurent à l'horaire, alors qu'*Éthique et culture religieuse* (5<sup>e</sup> secondaire) est retiré. Ces services pédagogiques, offerts aux élèves ayant besoin de mesures d'appui, sont donnés du 16 au 27 juillet, à l'exception de *Pont en mathématique* qui se prolonge jusqu'au 3 août, dans trois points de service : les écoles secondaires **Cavelier-De LaSalle** (LaSalle), **Félix-Leclerc** (Pointe-Claire) et **Mont-Royal** (Mont-Royal). Les épreuves se déroulent du 30 juillet au 3 août. Les frais d'inscription (cours et épreuves) oscillent entre 130 \$ et 300 \$ (entre 180 \$ et 400 \$ pour les élèves de l'extérieur). Il est également possible, pour certaines disciplines de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, de ne s'inscrire qu'aux épreuves (entre 55 \$ et 125 \$ ou entre 70 \$ et 160 \$ pour les élèves de l'extérieur). L'inscription se tient dans les points de service, le 11 juillet, de 8 h à 20 h ou en ligne pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> secondaire.

### POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX EHDAA – PROJET POUR CONSULTATION

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, le projet de *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (EHDAA). La démarche permet de réviser la *Politique de l'adaptation scolaire* adoptée en 1998. Les modifications proposées visent à : donner une meilleure chance de réussite aux élèves HDAA; préciser l'orientation de la Commission scolaire quant aux services offerts à ces élèves; définir les modalités d'évaluation, d'intégration et de regroupement de ces élèves, ainsi que les modalités d'élaboration et d'évaluation de leurs plans d'intervention; et préciser les responsabilités des divers intervenants auprès de la clientèle des élèves HDAA. La consultation a cours jusqu'au 10 avril et permet au Comité central de parents, aux syndicats des enseignants (SEOM) et des professionnels (SPPOM), au Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et aux associations de cadres (ACSQ et ACEOM) de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en juin.

### BUDGET RÉVISÉ 2011-2012 - ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté le projet de budget révisé 2011-2012 qui montre des revenus de 427 679 144 \$, des dépenses de 429 359 104 \$ et un excédent des dépenses sur les revenus de 1 679 960 \$. La révision du budget permet de tenir compte des résultats de l'année précédente, des clientèles réellement inscrites et de l'évolution de certaines situations.



## **POLITIQUE ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE PASSAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET CELLES DU PREMIER AU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE – PROJET POUR CONSULTATION**

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, le projet de *Politique établissant les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et celles pour le passage du premier au second cycle du secondaire*. La démarche permet de réviser cette politique adoptée en 2007. Les modifications proposées répondent aux changements apportés au Régime pédagogique en juillet 2011, notamment en ce qui a trait au nouveau bulletin unique. La consultation a cours jusqu'au 10 avril et permet aux comités central et régionaux de parents, au Comité consultatif de gestion, aux syndicats des enseignants (SEOM) et des professionnels (SPPOM), et aux associations de cadres (ACSQ et ACEOM) de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en juin.

## **PIERRE-RÉMY, HENRI-FOREST ET CECIL-NEWMAN – ADOPTIONS DES MODIFICATIONS DE BASSIN (PIERRE-RÉMY ET HENRI-FOREST) ET DE CRÉATION DE BASSIN (CECIL-NEWMAN)**

Le Conseil des commissaires a adopté les modifications des bassins des écoles primaires **Pierre-Rémy** et **Henri-Forest** et la création d'un bassin pour l'école **Cecil-Newman** (171, avenue Orchard, LaSalle) pour entrée en vigueur à la rentrée 2012-2013. L'école Cecil-Newman accueillera certains élèves provenant des bassins actuels des écoles Pierre-Rémy et Henri-Forest. Son bassin est délimité : au nord par la rue Wanklyn (exclue), de la route 138 jusqu'à la 90<sup>e</sup> Avenue (côté ouest inclus); à l'est par la 90<sup>e</sup> Avenue (côté ouest inclus), de la voie ferrée jusqu'au lac Saint-Louis; au sud par le lac Saint-Louis et à l'ouest par la route 138, du lac Saint-Louis à la rue Wanklyn (exclue). Pour sa part, le bassin de Pierre-Rémy est délimité : au nord par la voie ferrée, de la 90<sup>e</sup> Avenue (côté est inclus) jusqu'à la rue John-F.-Jennedy (exclue); à l'est par l'avenue Dollard (exclue), de la rue John-F.Kennedy au boulevard de la Vérendrye et par la 75<sup>e</sup> Avenue (incluse), du boulevard de la Vérendrye au lac Saint-Louis; au sud par le lac Saint-Louis et à l'ouest par la 90<sup>e</sup> Avenue (côté est inclus), du lac Saint-Louis à la voie ferrée. Le bassin d'Henri-Forest est quant à lui délimité : au nord par la voie ferrée, du canal de Lachine jusqu'à la rue Wanklyn; à l'est par la route 138, de la rue Wanklyn jusqu'au lac Saint-Louis; au sud par le lac Saint-Louis et à l'ouest par la limite des arrondissements de LaSalle et de Lachine. Comme lors des modifications des bassins dans d'autres secteurs de la CSMB, les demandes de choix d'école des parents des élèves en 1<sup>re</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle en 2011-2012 seront favorisées, s'ils désirent que la scolarité de leur enfant se termine dans son école actuelle. Le transport scolaire ne sera toutefois pas offert pour ces élèves.

## **NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE – ADOPTION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT**

Le Conseil des commissaires a adopté les modifications à l'acte d'établissement de l'école primaire **Notre-Dame-de-la-Garde** (Verdun) pour application au 1<sup>er</sup> juillet 2012. Les modifications à l'acte intègrent l'Annexe II (édifice Lloyd-George) à l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Le rattachement de l'Annexe II permettra à l'école de bonifier son offre de service en proposant, au choix, un volet Multi-Sport et un volet Arts, dès la rentrée scolaire 2012-2013.

## **MONSEIGNEUR-RICHARD ET CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE VERDUN – PROJETS DE MODIFICATION AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT**

Le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, les projets de modification aux actes d'établissement de l'école **Monseigneur-Richard** (Verdun) et du **Centre de formation professionnelle (CFP) de Verdun** (Verdun) pour entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Les modifications proposées concernent le projet de réunification des élèves et du personnel de l'école secondaire Monseigneur-Richard dans l'édifice Rhéaume et le déménagement des installations des programmes de formation professionnelle *Esthétique*, *Coiffure* et *Infographie*, présentement logés à l'édifice Rhéaume, à l'édifice Galt. La consultation a cours jusqu'au 27 février et permet au Comité central de parents et aux conseils d'établissements de l'école Monseigneur-Richard et du CFP de Verdun de s'exprimer. Le retour au Conseil est prévu en mars.

## **AVIS #2010-2011-1 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE TRAVAIL**

Le Conseil des commissaires a recommandé que l'établissement concerné par l'avis #2010-2011-1 du protecteur de l'élève étudie à nouveau ses critères d'inscription en vue de l'année scolaire 2013-2014, en compagnie du Secrétariat général et du Service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire, afin que les critères soient équitables, transparents et mesurables. Le Conseil a également recommandé que la nouvelle proposition de critères d'inscription soit étudiée au Comité de travail *Vérification – Finances et organisation scolaire* et que les critères ainsi révisés et adoptés par le Conseil soient ensuite diffusés auprès des acteurs concernés. Rappelons qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données.

## **AVIS #2010-2011-2, #2010-2011-3 ET #2010-2011-4 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE TRAVAIL**

Le Conseil des commissaires a demandé au directeur général d'appliquer les recommandations du protecteur de l'élève pour les avis #2010-2011-2, #2010-2011-3 et #2010-2011-4 en tenant compte du rapport de la direction générale adjointe et de la direction du Service des ressources éducatives et de rendre compte de la mise en œuvre des recommandations en juin auprès du Conseil. Celui-ci a également recommandé que le Comité de travail *Gouvernance et éthique* soit mandaté afin de mettre au point une procédure de réception et de traitement des avis du protecteur de l'élève. Rappelons qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données.

## **LES MARGAUX 2010-2011 – FORMATION DU JURY**

Le Conseil des commissaires a nommé les commissaires membres du jury devant désigner les lauréats 2010-2011 des prix de reconnaissance des bénévoles *Les margaux*. Il s'agit des commissaires **Catherine Ménard** (circonscription Lachine), **Guylain Desnoyers** (Pierrefonds/Roxboro – Nord / Dollard-Des Ormeaux – Ouest), **Gilbert Vachon** (LaSalle – Sud), **Sonia Gagné-Lalonde** (Senneville / Sainte-Anne-de-Bellevue / Baie d'Urfé / Beaconsfield / Kirkland – Sud), **Ghislain Laporte** (commissaire-parent) et, à titre de substituts, **Pierre Labrosse** (Verdun – Centre) et Jocelyne Bénard (commissaire-parent). Pour la quatrième année, l'activité institutionnelle *Les margaux 2010-2011* honore les bénévoles actifs dans les établissements de la CSMB. Cinquante-deux dossiers de candidature ont été reçus. Les finalistes et les trois lauréats seront connus le 3 mai, dans le cadre d'une soirée de reconnaissance.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SOMMET SUR L'ÉDUCATION PUBLIQUE DE LA FCSQ – DÉSIGNATION ET INSCRIPTION**

Le Conseil des commissaires a désigné les commissaires suivants à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) : **Jean-Marc Crête** (circonscription Verdun – Ouest), **André Larichelière** (Outremont), **Sarita Benchimol** (Côte-Saint-Luc / Hampstead / Montréal-Ouest), **Sonia Gagné-Lalonde** (Senneville / Sainte-Anne-de-Bellevue / Baie d'Urfé / Beaconsfield / Kirkland – Sud), **Nathalie Morin** (Pierrefonds / Roxboro – Est), **Jean-Guy D'Amour** (Pierrefonds/Roxboro – Ouest / Kirkland – Nord), **Taki Kérimian** (Saint-Laurent – Nord-Est), **Abi Koné** (Saint-Laurent – Sud), **Suzanne Marceau** (L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève / Pierrefonds/Roxboro – Centre), **Marc Touchette** (Verdun – Est), **Diane Lamarche-Venne** (Saint-Laurent – Nord), **Guylain Desnoyers** (Pierrefonds/Roxboro – Nord / Dollard-des-Ormeaux – Ouest), **Guy Allard** (Dollard-Des Ormeaux – Est) et, à titre de substituts, **Monique Vallée** (LaSalle – Nord) et **Catherine Ménard** (Lachine). Le Conseil a également inscrit les 13 commissaires délégués à l'assemblée générale au *Sommet sur l'éducation publique au Québec* de la FCSQ. L'assemblée générale de la FCSQ se tient les 1<sup>er</sup> et 2

juin à Québec tandis que le Sommet se déroule les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, également à Québec.

#### **SEMAINE DE LA CHINE – FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS**

Le Conseil des commissaires a résolu de transmettre des félicitations et des remerciements aux directions d'établissement et à leur personnel pour la réalisation de divers projets durant la *Semaine de la Chine* à la CSMB, de même qu'aux artisans du succès de la visite de la délégation de l'École Wuning Road (Chine) pour leur précieuse collaboration dans la mise en œuvre de cette semaine.

\* \* \*

(JS-1865)